



Cancer colorectal : Dépistage

Le dépistage permet de diagnostiquer un cancer à un stade précoce, même si les symptômes ne sont pas encore apparent. Il permet d'identifier les personnes pour lesquelles il faudra prescrire des examens complémentaires. Plus le diagnostic est précoce, moins les traitements seront lourds et potentialiseront les chances de guérison. Dans le cas du cancer colorectal, rappelons que pris en charge tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10.

Vous avez entre 50 et 74 ans ? Le test de dépistage est simple, rapide et gratuit !



Votre médecin déterminera en fonction de votre âge et de vos antécédents personnels et familiaux, si il est nécessaire de vous prescrire un test de dépistage ou s'il est plus judicieux de vous orienter vers un autre type de surveillance.

LE TEST IMMUNOLOGIQUE

Le test immunologique est à réaliser chez vous. Il vise à déceler la présence de sang humain dans les selles. Certains polypes ou cancers provoquent des saignements souvent minimes, difficiles à détecter à l'œil nu.

Vous devrez donc prélever un échantillon de selles et l'envoyer au laboratoire de biologie médicale agréé pour le dépistage organisé, à l'aide d'une enveloppe T préaffranchie fournie avec le kit.





Il est très important d'indiquer la date à laquelle vous avez réalisé votre test, et de l'envoyer sous 24 heures, attention donc à ne pas le poster les veilles de jours fériés. Les résultats du test vous seront adressés, ainsi qu'à votre médecin traitant, dans un délai de quinze jours.

L'analyse de votre test en laboratoire agréé est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Si le résultat de ce test est positif, une coloscopie vous sera alors prescrite.



LA COLOSCOPIE

La coloscopie est le test le plus précis pour dépister le cancer du côlon et celui du rectum. Effectuée par un gastroentérologue assisté d'un médecin anesthésiste, elle constitue l'examen de référence pour visualiser l'intérieur de l'intestin et permet de détecter si vous avez des polypes et de procéder à leur ablation. Si l'examen ne montre pas d'adénomes ou de cancer et que vous ne présentez pas de facteurs de risque de la maladie, votre risque de développer un cancer au cours des dix prochaines années est faible .



Après la coloscopie, le médecin vous fera son compte rendu d'observation, mais il faudra attendre les résultats de la biopsie pour savoir s'il y a un cancer ou non.

Généralement, la coloscopie est faite en ambulatoire, vous n'avez donc pas besoin de dormir à l'hôpital.

La plupart des personnes rentrent chez elles quelques heures après l'examen, mais il est impératif de vous faire raccompagner par un proche en raison de l'anesthésie et de la fatigue.